

COMMUNE D'ALZON

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

MARDI 26 JANVIER 2016

L'an deux mille seize, le 26 janvier, à 18 heures, le Conseil Municipal d'Alzon s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la Salle de la bibliothèque, en séance, sous la présidence de Monsieur Roger LAURENS, Maire.

Présents : Messieurs Claude VIVENS, Alain BOUTONNET, Patrick REILHAN, Christian SALZE, Gérard ABRIC,.

Pouvoir : Mme Delphine DI MAIO donne pouvoir à Monsieur Patrick REILHAN. Mme Monique OERLEMANS donne pouvoir à Monsieur Roger LAURENS. Monsieur Dominique CAUVAS donne pouvoir à Monsieur Alain BOUTONNET

Absente : Mme Elodie DURAND

A été nommé secrétaire : M. Alain BOUTONNET

1. Validation du P.V. du Conseil municipal du 16 décembre 2015

Le Conseil Municipal, valide, à l'unanimité le PV du conseil municipal du 16 décembre 2015.

2. Remboursement anticipé du prêt n° 7298306 du Crédit Foncier

Dans la continuité de sa politique communale de réduction de sa dette, monsieur le maire informe le conseil municipal que le crédit foncier a communiqué le montant des sommes à verser en vue du remboursement anticipé du prêt n° 7298306 : à savoir 62.081,49€. Ces sommes seront inscrites au budget 2016 de la commune.

Le Conseil Municipal, valide, à l'unanimité le remboursement anticipé de ce prêt.

3. Courrier FNACA

Le maire informe les conseillers de la demande de la FNACA pour la pose d'une plaque du souvenir dans la commune..

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable à cette proposition et indique que la plaque sera posée dans les emprises du square enfants à côté de l'école.

4. Implantation des bornes de recharge pour voitures électriques.

Suite à la visite des techniciens du SMEG, monsieur le maire indique que les 2 bornes de recharge seront implantées sur le terrain de l'ancienne gendarmerie impériale après aménagement par les services du SMEG des 2 places de parking correspondantes dont une pour véhicules pour des personnes à mobilité réduite.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide cette proposition..

5. Site Internet

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal qu'il convient de statuer sur une "rallonge" budgétaire de 1500€ HT dans le cadre de la refonte du site Internet

Le Conseil Municipal à l'unanimité valide cette proposition

6. Courrier A.B.A (Amicale Bouliste Alzonnais)

Monsieur le Maire donne lecture du courrier reçu du Président de l'A.B.A informant la commune de la création de l'amicale bouliste alzonnaise et sollicitant à ce titre une subvention.

Cette association n'entrant pas dans le cadre des associations éligibles à l'obtention de subventions communales (Cf délibération n°021-2015 du 14.04.2015), monsieur le maire propose de ne pas attribuer de subvention mais informe le président que la commune installera des bancs au prè municipal le long du terrain de boules pour la saison estivale.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, valide cette proposition.

La séance est levée à 18h40

Le 27 janvier 2016

Le secrétaire de séance,
Alain BOUTONNET

Boutonnet

Le Maire,
Roger LAURENS



Laurens